

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Vol. XIV

MONTREAL, JUILLET 1895

No 3

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Erection et délimitation de municipalités scolaires, etc.—110e Conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Laval—101e Conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier.—**PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT :** Composition : *Le Ciel pendant le jour et la nuit*—Dictées d'orthographe usuelle. Phrases à corriger—Exercices de calcul.—**TRIBUNE LIBRE :** Le Monument Maisonneuve—Séances de fin d'année, etc.—**LECTURE POUR TOUS :** Curiosités littéraires et scientifiques—Pensées diverses.—**BIBLIOGRAPHIE :** Publications reçues—La Revue Canadienne.—**CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.**

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 13 juin courant (1895), de détacher de la municipalité d'Irlande-Sud, comté de Mégantic, les lots Nos 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59 et 60, du cadastre officiel du premier rang de la dite municipalité de la partie sud du canton d'Irlande, et les annexer, pour les fins scolaires, à Saint-Julien-de-Wolfstown, dans le comté de Wolfe.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1895).—*Gazette officielle*, 22 juin dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 22 juin courant (1895), de détacher de la municipalité de "Ditton", comté de Compton, les lots Nos 58, 59, 60, 61, 62 et 63, des rangs IV et V du canton de "Ditton", et les

annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de Notre-Dame-des-Bois, canton de Chesham, dans le même comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1895.—*Gazette officielle*, 29 juin dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 22 juin courant (1895), de détacher de la municipalité de Leeds, comté de Mégantic, les lots suivants du cadastre, savoir : dans le VIIIe rang, les lots Nos 1a, 1b, 2a, 2b ; dans le IXe rang, les lots Nos 1, 2, 3a, et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de Leeds-Sud, dans le même comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1895.—*Gazette officielle*, 29 juin dernier.

Cent-dixième réunion des instituteurs de la circonscription de l'Ecole normale Laval, tenue le 1er juin 1895.

La 1ère séance s'ouvre à 9½ hrs a. m.—
Présents : M. l'abbé Th.-G. Rouleau, ptre, principal de l'Ecole normale Laval ; M. l'abbé L.-A. Caron, assistant-principal ; M. l'abbé E. Lasfargue, supérieur des Frères de St-Vincent de Paul ; MM. P.-J. Ruel, C. Bouchard et J.-Z. Dubeau inspecteurs d'écoles ; MM. F.X. Tous-saint et J.-B. Cloutier, anciens professeurs à l'Ecole normale Laval ; MM. C.-J. Magnan, président ; N. Lacasse, Jos. Létourneau, J. Ahern, F.-X. Boileau, ex-président de l'association de l'Ecole normale Jacques-Cartier, Jules Cloutier,